

## **PROCES VERBAL DE SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2022**

Ouverture de la séance 18H30

**PRESENTS** : Le président Olivier HOFFMANN, Eliette BERTHET, Dominique BONNARD, Francine CLERC, Auguste Marc DECAUNES, Jean-Claude DUCHEMIN, Stéphane DURANDO, Martine MORIN, Louis PONS, Audrey RAMPIN, Marc RAYNOUARD, André SIMONNEAU, Frédéric TOUSSAINT, Séverine VAN DIST.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Martine MORIN

**REPRESENTÉS** : Gloria CALIGIANA procuration à Martine MORIN,  
Edith GRONDIN procuration à Jean-Claude DUCHEMIN,  
Sandrine LURENBAUM procuration à Stéphane DURANDO,  
Christian TALLEU procuration à André SIMONNEAU.

**ABSENTE** : Sylvia GENNA

LE QUORUM EST ATTEINT.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Fusion des écoles maternelle et primaire
- 2) Modification de la grille tarifaire de ALSH
- 3) Participation financière communale 2022 aux dépenses de chauffage électrique de l'église
- 4) Droits de place- tarif de l'emplacement
- 5) Convention de participation aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Brignoles 2021-2022
- 6) Budget Communal 2022 : Décision modificative 11<sup>01</sup>
- 7) Location d'un meublé de tourisme- Institution de la procédure d'enregistrement
- 8) Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la Commune
- 9) Indemnité mensuelle spéciale de fonction attribuée aux agents du cadre d'emploi des brigadiers — chefs principaux de Police Municipale
- 10) SYMELEC VAR Transferts/reprises de compétences optionnelles des communes de Bargemon, Cavalaire/mer, Cuers, La Farlède, Flassans/Issole, Montauroux, Tavernes, Vinon/Verdon,
- 11) Modification des statuts SPL ID83
- 12) Rapport d'activité 2021 de la Communauté d'Agglomération e la Provence Verte
- 13) Communication du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes PACA sur le contrôle des comptes de gestion de la C.A.P.V à compter de l'exercice 2017 et suivants
- 14) Motion sur les finances locales
- 15) Renouvellement de la convention des eaux pluviales urbaines à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

## DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

### 1) Fusion des écoles maternelle et primaire

La fusion des écoles maternelle et primaire ayant été validée par les conseils des parents d'élèves, comme demandé par l'Inspection Académique, est donc actée avec une direction unique.

Approuvé à l'unanimité.

### 2) Modification de la grille tarifaire de ALSH

Faible augmentation du tarif journalier afin de légèrement compenser l'augmentation des charges financières de la commune liées à ce poste.

Approuvé à l'unanimité.

### 3) Participation financière de la Commune aux dépenses de chauffage de l'Eglise

Participation modeste, à hauteur de 200 euros afin de prendre part à la conservation du bâtiment.

Approuvé à l'unanimité.

### 4) Droits de place - tarif de l'emplacement

Les tarifs sont fixés comme suit :

-10 euros par jour pour les non sédentaires.

-50 euros par jour pour les cirques.

Approuvé à l'unanimité.

### 5) Participation aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Brignoles pour l'année 2021-2022

Les dépenses administratives sont estimées à 1,50 euro par élève. L'effectif déclaré étant de 146 élèves, le montant de la participation sera de 219 euros.

Approuvé à l'unanimité.

### 6) Budget communal 2022 : Décision modificative.

Cette modification concerne la ligne 2135 : travaux.

-Dépassement sur la réfection de la cour de l'école : + 20 000 euros.

-Budget prévisionnel de la réfection du stade : - 20 000 euros.

Approuvé à l'unanimité.

### 7) Location meublés de tourisme.

Un numéro d'agrément est désormais obligatoire, procédure en cours afin de pouvoir déclarer et obtenir ce numéro.

Approuvé à l'unanimité.

### 8) Extinction partielle de l'éclairage public

Deux possibilités : 23H30 -5H30 ou minuit -5H30

La majorité a opté pour : 23H30 — 5H30 .

10 voix pour : Olivier HOFFMANN, Dominique BONNARD, Francine CLERC, Stéphane DURANDO (procuration Sandrine LURENBAUM), Louis PONS, Audrey RAMPIN, André SIMONNEAU (procuration Christian TALLEU), Séverine VAN DIST.

8 voix contre : Eliette BERTHET, Auguste Marc DECAUNES, Jean-Claude DUCHEMIN (procuration Edith GRONDIN), Martine MORIN (procuration Gloria CALIGIANA), Marc RAYNOUARD, Frédéric TOUSSAINT.

9) Indemnité mensuelle des brigadiers-chefs principaux de Police Municipale

Le montant de l'indemnité sera fixé entre 0 et 20%.

Approuvé à l'unanimité.

10) SYMIELEC VAR

Transferts et reprises de compétences optionnelles des communes de Bargemon, Cavalaire/Mer, Cuers, La Farlède, Flassans/Issole, Montauroux, Tavernes, Vinon/Verdon.  
Approuvé à l'unanimité.

11) Modification des statuts SPL ID83

Il s'agit d'une société départementale d'ingénierie, conseil, aide technique, financière...

Une modification de statut s'impose, car plus de 30 communes souhaitent ou ont récemment adhéré.

Approuvé à l'unanimité.

12) Rapport d'activité 2021 Communauté d'Agglomération Provence Verte

Lecture du rapport par M. le Maire.

Acté par le Conseil Municipal.

13) Compte de gestion CAPV depuis 2017

Lecture du rapport par M. le Maire.

Acté par le Conseil Municipal

14) Motion sur les finances locales

La commune soutient les propositions de l'AMF proposées à l'exécutif.

Approuvé à l'unanimité.

15) Renouvellement de la convention des eaux pluviales urbaines

La communauté d'Agglomération de la Provence Verte délègue à la Commune l'exercice de la compétence « eaux pluviales urbaines à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Approuvé à l'unanimité.

PAS DE QUESTIONS DIVERSES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.

Le Maire  
Olivier HOFFMANN



La secrétaire de séance  
Martine MORIN